



Lettre d'information aux élèves et familles du lycée Henri Sellier de Livry-Gargan

N°6 - 20/01/2023



SOMMAIRE

[PIX](#)

[PASS CULTURE](#)

[REUNION PARENTS PROFESSEURS T2](#)

[ORIENTATION 2NDE GT](#)

PIX

Voici la mise à jour des records et moyenne PIX.

9/01/2023 à ce jour, 141 élèves ont passé la certification PIX. Voici la moyenne et le classement des cinq meilleurs résultats.

	RECORD CERTIFICATION			MOYENNE CERTIFICATION
1 ^{er}	335	VARGA Razvan	TSTMG2	104,68
2 ^{ème}	299	PASSALIA Elicia	TSTMG1	
3 ^{ème}	267	UNSAL Elif - Eslem	TST2S3	
4 ^{ème}	260	ARROUCHE Houcine	TSTMG2	
5 ^{ème}	254	DARDÉ Élisa	TST2S2	

A ce jour, 155 élèves de terminale se sont inscrits aux sessions de certification. Cela représente 61 % des élèves concernés par cet examen obligatoire.

Pour rappel, ce sont les élèves qui décident quand se présenter à la certification en s'inscrivant librement à la session qui leur convient.

[INSCRIPTIONS](#)

PASS CULTURE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que vos enfants de 15 à 17 ans bénéficient d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, concert, théâtre, billets d'entrée pour les musées, achat de livres ou de matériel beaux-arts, etc.

Âge	15 ans	16 ans	17 ans
Crédit	20 euros	30 euros	30 euros

Si votre enfant a déjà activé son pass Culture, il sera crédité automatiquement à chaque anniversaire.

Si votre enfant n'a pas encore activé son pass Culture, voici la démarche à suivre :

- Votre enfant a reçu son compte **ÉduConnect élève**. Il aura besoin de ce compte (identifiant et mot de passe) pour pouvoir justifier simplement de son identité et de son âge sur l'application pass Culture et recevoir son crédit. S'il a perdu son compte, il doit demander ses identifiants à son professeur principal.
- Il doit activer son compte **ÉduConnect élève**, et il est invité à renseigner son adresse courriel afin de faciliter la récupération des codes en cas d'oubli, sur <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>
- Il télécharge l'application pass Culture, crée son compte et renseigne ses identifiants **ÉduConnect élève**. Son compte pass Culture est alors actif et crédité.

Plus d'informations sur <https://pass.culture.fr/>

Nous souhaitons à vos enfants une belle découverte et pratique culturelle grâce à ce dispositif.

REUNION PARENTS PROFESSEURS T2

Les conseils de classe du second trimestre se dérouleront entre le **7 et le 15 mars 2023**. La réunion parents professeurs aura donc lieu **jeudi 16 mars 2023 de 17 h à 20 h**. Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **16 février** pour faire part de vos desideratas.

Afin d'organiser au mieux cette rencontre indispensable au suivi des élèves, nous vous remercions de bien vouloir procéder à votre inscription via Pronote en quelques étapes.

1. Vous devez, dans un premier temps, vous rendre sur votre Espace > Menu principal > Réunion parents-professeurs
2. Vous pouvez ensuite indiquer vos disponibilités. Pour cela il vous suffit de cliquer sur l'onglet [modifier] et renseigner votre plage horaire de disponibilité.

Attention : si vous ne modifiez pas la plage horaire, cela signifie que vous êtes disponible de 17 h à 20 h.

3. Vous pouvez désormais indiquer les enseignants que vous voulez rencontrer. Vous avez 4 possibilités :
 - [facultative] - la rencontre aura lieu que si le professeur la réclame de son côté
 - [souhaitée] - la rencontre aura lieu sauf si le professeur la refuse
 - [prioritaire] - la rencontre aura lieu sauf si le professeur la refuse
 - [pas de rencontre] - la rencontre n'aura pas lieu

Attention : vous ne pouvez indiquer que 3 rencontres prioritaires et 5 rencontres souhaitées.

Vous pouvez consulter ce [tutoriel](#) pour une démonstration de la démarche à suivre.

ORIENTATION 2NDE GT

Pour rappel, la procédure officielle d'orientation des élèves de 2NDE GT démarre au second trimestre. Elle se déroule sur le Service en Ligne Orientation (SLO). Vous pouvez dès maintenant y notifier les vœux d'orientation vers la première pour votre enfant. **Il faut impérativement que cela soit fait avant le 10 février.**

Vous pouvez y accéder depuis votre espace Edu Connect. Tous les paramètres de connexion ont été envoyés par email aux responsables légaux. Si vous ne les avez pas reçus, nous vous invitons à cliquer sur le bouton de création d'un compte ou à vous rapprocher du CPE de votre enfant.

!!! ATTENTION !!!

Il n'existe pas de première générale au lycée Henri Sellier. Toute intention d'orientation en première générale conduit obligatoirement à un changement d'établissement.

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 18/01/2023 Au : 10/02/2023

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : 07/03/2023

1

Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr

Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les**

possibilités suivantes :

- 1^{re} générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1^{re} technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 01/05/2023 Au : 31/05/2023

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : 05/08/2023

3

Avant le conseil de classe

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4

Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.